

## Compte rendu comité cantine 28 avril 2016

Présents : Carole CHAPUIS - Jean-Paul THOMAZON - Jessica ROUX - Christelle ARAUJO - Vincent DOMMERGUE - Stéphane DUMOUTIER - Régine GREGNAC

Excusés : Didier BERAL - Béata CREUS - Thierry TAULEIGNE - Sophie GARAND

Les parents d'élèves ont fait passer un questionnaire à toutes les familles de l'école. Les réponses ont été analysées et classées en trois thèmes :

- 1. Ambiance de la cantine (comportement des élèves, respect des règles, déroulement des deux services,...).**
- 2. Qualité des repas (assaisonnement, équilibre alimentaire, provenance des produits, ...).**
- 3. Divers.**

### Réponses au questionnaire :

- 73 familles dans l'école.
- 53 familles fréquentant la cantine (de une fois par semaine à tous les jours).
- 28 réponses, dont 5 ne fréquentant pas la cantine.
- Participation : 43,5% (23/53x100).
- 9 familles n'ont rien à signaler et 3 sont satisfaites.

- 1. Ambiance de la cantine (comportement des élèves, respect des règles, déroulement des deux services,...).**

#### Familles/Enfants :

- Ce qui revient à de nombreuses reprises, c'est *l'ambiance bruyante du service*.
- Le bruitomètre ne semble pas être utilisé.

#### Personnel communal :

- Séverine COMBE reconnaît que le service est bruyant.
- Le tableau avec le système de croix, affiché au mur, que les parents n'ont pas voulu il y a quelques années semblait avoir plus d'impact sur les enfants.
- Sans recourir à cette solution, il apparaît que les procédures d'avertissement mises en place l'année dernière ne portent pas leur fruit : trop d'avertissements (3 croix dans le classeur de comportement, qui s'annulent par quinzaine) avant que les familles ne soient informées d'un problème de comportement.
- **Proposition** : mise en place d'une feuille sur laquelle l'enfant explique ce qu'il a fait comme bêtise. Séverine remettra cette feuille aux parents dans la semaine en cours (lors de la remise des tickets de cantine par exemple) afin qu'ils la signent. Une copie sera faite à l'élue en charge de la cantine et remise au secrétariat.
- Le bruitomètre est un peu utilisé mais sans effet. Une fois, l'aiguille arrivée dans le rouge, « une minute de silence » a été observée et respectée. Mais cela n'a pas duré. Il est proposé de changer le terme « minute de silence » (associé à d'autres événements et très symbolique) par un « temps calme » ou « un moment de silence ».

### Élus :

- Les élus soutiennent la proposition du personnel communal. Il ne faut pas attendre pour signaler aux parents un problème de comportement.
- Toutes les situations de manquement aux règles de base doivent être signalées et sanctionnées le plus rapidement possible.
- Une information sera donnée très rapidement aux élèves.
- Les élus ne souhaitent pas la remise en place du tableau avec les croix et privilégient d'autres alternatives favorisant le signalement rapide et direct aux parents.
- L'introduction d'une musique d'ambiance devra être aussi étudiée dans un second temps pour apaiser les enfants en cantine.

### Parents du comité de cantine :

- **Proposition** : rendre responsables les grands en leur demandant d'aider au service des petits (au lieu d'être en récréation). Cela semble se faire déjà mais sur la base de l'envie des élèves et ce sont souvent les mêmes, et souvent des filles qui le font! Ainsi, les enfants se rendront un peu plus compte de ce que l'on attend d'eux à table. Il est décidé que le responsable de chaque table prenne cette responsabilité. Le responsable de chaque table changeant tous les jours, ce ne sera pas les mêmes enfants qui aideront au premier service. Mise en place dans les prochaines semaines.

## **2. Qualité des repas (assaisonnement, équilibre alimentaire, provenance des produits, ...).**

### Familles/Enfants : dans l'ordre d'importance.

- Éviter les combinaisons pas très heureuses comme quenelle et semoule.
- Menus parfois pas équilibrés (pas assez de légumes et souvent de la charcuterie. Pas assez de fruits et de compote).
- Demande d'amélioration de l'assaisonnement comme les salades de pâtes (« seules , un peu raide ! »).
- Plats parfois « froids ».
- Plus de produits régionaux. Moins de produits industriels. Du bio.
- Fromage à tous les repas.
- Nourriture pas adaptée aux enfants.
- Il faut demander aux enfants de goûter à tout en mettant dans les assiettes même si les enfants disent ne pas aimer.

### Personnel communal :

- Le personnel communal souligne au contraire des familles que la charcuterie est rare. Et que les pommes ou compotes reviennent souvent.
- Les yaourts avec fruits en morceaux ne sont pas mangés par les enfants.
- Un petit suisse nature peut être insuffisant pour certains grands.
- Sur les plats « froids », Séverine pense que les enfants « traînent » pour manger et ne se concentrent que trop peu sur leur assiette !!

### Élus :

- Il faut analyser les menus pour relever la présence de tel ou tel aliment. Ce travail sera à faire en observant la composition des menus sur plusieurs mois.
- Les règles de diététiques et d'équilibre alimentaire devront être communiquées par Benoit COURT ainsi que le cahier des charges qu'il suit. C'est une demande que la mairie formule dès à présent.
- Les élus informent les parents de la disponibilité de Monsieur COURT et de sa disposition à travailler avec la municipalité à l'amélioration des repas. Les contacts n'ayant pas permis avant la tenue de la réunion d'échanger ensemble, il est proposé une réunion de travail suite à ce comité de cantine avec Monsieur COURT, afin d'aborder les nombreux questionnements soulevés par les élus et les parents d'élèves.
- Les élus soutiennent certaines exigences des familles et souhaiteront en débattre lors de la réunion de travail programmée.
- Des relevés de températures sont effectués quotidiennement. Selon que le plat soit servi froid ou chaud, entre 17 % et 20 % d'entre eux ne seraient pas conformes aux normes d'hygiène en vigueur (relevés effectués sur une période de 4 mois). Malgré ces chiffres non négligeables, les élus tiennent à rassurer les parents sur de tous petits écarts de température en général (qui ne justifierait pas le ressenti « froid » formulé par les familles par exemple). Cela étant, des explications seront demandées à Monsieur COURT afin de comprendre le fonctionnement de la liaison chaude et toutes solutions qui pourraient améliorer ce point seront envisagées.

### **3. Divers.**

- Prix calculés sur la base du quotient familial : les élus ne sont pas favorable à la mise en place de ce système pour le moment. Une maman souligne la complexité de ce dispositif, selon elle.
- Surveillance de récréation moins stricte qu'à l'école, et du coup plus d'incidents : une seule personne de surveillance de cour donc peut-être plus difficile que sur le temps scolaire (*Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion*).
- Les enfants n'ont parfois pas le temps de finir leur assiette : ce peut être en lien avec le temps qu'ils mettent à manger (évoqué plus haut).
- Ne pas servir les plats sans demander aux enfants : il est rappelé que pour l'instant, l'entrée, le plat et le dessert sont systématiquement servis à chaque enfant et en quantité quasi identique (dans un souci d'équité au regard du prix du ticket de cantine identique quelque soit l'âge de l'enfant). Un parent fait remarquer qu'il serait peut-être souhaitable de réduire les quantités servies dans l'assiette des petits pour les inciter à manger. Les élus pensent aussi qu'il faut adapter encore plus les quantités à l'âge des enfants. Tout le monde s'accorde à dire que le prix du ticket de cantine ne doit pas être un obstacle à cette adaptation nécessaire. Ce fonctionnement devra se mettre en place prochainement.
- Possibilité d'acheter les tickets de cantine à l'unité : pas à l'étude pour le moment.
- Augmentation annuel du prix du repas pour une qualité qui ne s'améliore pas : pas commentée.

***En conclusion, les élus espèrent pouvoir améliorer la qualité des repas servis aux écoliers de Mercuer, notamment par un travail collaboratif avec le restaurateur en charge de l'approvisionnement, Benoit COURT, et dans la maîtrise des coûts bien entendu.***

Poursuivant cet objectif, le comité de cantine demande à Monsieur COURT la possibilité d'organiser une visite de son unité de production. Les membres du comité cantine souhaiteraient élargir cette visite aux parents délégués des élèves.

Et comme convenu par téléphone, une réunion de travail entre les élus et Monsieur COURT pourrait être envisagée avant la tenue du deuxième comité cantine fixé lui, au **jeudi 23 juin à 18h30**, auquel Benoit COURT est bien entendu invité.

Stéphane DUMOUTIER



Pour le Maire,  
L'Adjoint